

## **DECLARATION LIMINAIRE SNEP-FSU VERSAILLES - CRUNSS DU LUNDI 23 JUIN 2025**

Le SNEP-FSU apporte son soutien aux enseignants d'EPS, animateurs, animatrices d'AS qui ont été particulièrement choqués par les propos d'E. MACRON le 13 mai dernier affirmant qu'avant 2017, il n'y avait pas de sport à l'école et au collège. Balayer ainsi les 20 millions d'heures d'EPS obligatoire dans le second degré et les 2,8 millions d'heures dans les associations sportives par an est ressenti comme un véritable mépris dans la profession et pour notre discipline.

**Chiffres enquête gymnase score** : concernant le sport scolaire dans l'académie de Versailles, 44% des AS ont un accès limité aux équipements sportifs dont 2% n'ont aucune installation y compris le mercredi après-midi.

Nous continuons à alerter sur les conséquences de la réforme des lycées sur le fonctionnement des AS et des rencontres UNSS. En effet les lycées ne proposant pas de cours le mercredi après midi se font de plus en plus rares dans notre Académie. Nous demandons que des recommandations soient adressées aux chefs d'établissements pour la libération du mercredi après midi pour favoriser le bon fonctionnement des AS et de prendre en compte la problématique du sport scolaire dans l'élaboration des emplois du temps comme la libération des enseignant-es pour accompagner leurs élèves aux rencontres et compétitions.

Nous continuons de dénoncer les conséquences de l'accord cadre transport sur les budgets des districts et des AS. La dynamique doit être relancée, le nombre de rencontres à destination du plus grand nombre de nos licencié-es doit être renforcé, les alternatives à l'accord cadre transport doivent aboutir au plus vite.

Concernant les ajustements du règlement fédéral prévus pour 2025-2026, il reste à étudier les conventions inter-AS pour les rencontres UNSS et la révision de certaines fiches sport et artistiques dont les épreuves et les compositions d'équipe ne sont pas adaptées avec les réalités de terrain.

Les budgets des services UNSS en territoire ne peuvent pas fonctionner sans les subventions des collectivités territoriales (pas d'augmentation de la subvention du ministère de l'Éducation nationale qui stagne à 3,8M € depuis 2018). Si le retour à une subvention plus conséquente du conseil régional au SR est à saluer au vu des coupes drastiques opérées les années passées, nous ne pouvons que nous inquiéter de la baisse des subventions aux SD UNSS.

Les coordonnatrices et coordonateurs de district représentent les pierres angulaires de l'UNSS. Elles et ils sont indemnisé-e-s pour leurs missions en IMP souvent bien en deçà des heures consacrées. Nous saluons la reconduction de l'enveloppe allouée par le Rectorat de Versailles (251 IMP).

### **Pour conclure, nous adressons un message au nouveau Directeur de l'UNSS :**

« Le SNEP-FSU, les enseignants d'EPS, animateurs et animatrices d'AS, coordonnateurs et coordonnatrices de district et cadres UNSS ont des attentes fortes sur votre action et sur les engagements que vous prendrez pour l'UNSS. Nous y serons particulièrement vigilants. La dynamique doit être relancée, le nombre de rencontres à destination du plus grand nombre de nos licenciés doit être renforcé, les alternatives à l'accord cadre transport doivent aboutir au plus vite. Enfin elles et ils ont besoin que vous leur redonniez confiance. Elles et ils sont prêts à relever ce défi, ensemble à vos côtés, dans l'intérêt de la structure, de tous ses acteurs et actrices et bien évidemment dans celui des élèves. »